Le petit Lentignois
votre flash d'informations municipales
Mai-Juin 2021

Pourquoi un nouveau format pour notre petit journal communal ?

Parce que, en ces temps si particuliers d'épidémie, de repli sur soi-même, d'avenir anxiogène, il nous a paru comme une évidence, de vous donner des nouvelles de notre commune plus souvent, sur un rythme bimestriel, avec un format plus réduit, mais avec des informations plus récentes. Nous souhaitons ainsi vous faire part de nos décisions, nos réflexions et nos avancées sur différents projets.

Nous souhaitons aussi vous y associer, vous solliciter et échanger avec vous pour mieux les préparer. Nous pensons que certains sujets nécessitent des échanges au-delà du conseil municipal, par exemple et sans ordre de priorité : le projet de jeux pour enfants avec la consultation des assistantes maternelles en cours, les jeux pour les adolescents, l'extinction de l'éclairage public, les nouvelles réglementations telle que l'arrêt des traitements phytosanitaires, l'ambition de freiner la perte de la biodiversité, les problématiques de sécurité routière, etc. Ces sujets entre autres méritent d'être débattus avec vous. Nous avons aussi choisi ce mode de fonctionnement participatif à l'intérieur de notre conseil. Nous privilégions les décisions collégiales et consensuelles, et c'est ainsi que nous souhaitons avancer avec vous.

Dans les prochaines semaines, nous allons mettre en place un conseil consultatif, dont nous sommes en train de définir les contours. Il devra représenter les différentes sensibilités et quartiers de notre village ainsi que les différents âges sous le régime de la parité. Ce sera une aide importante à la décision. Ce sera aussi une aide à la gestion des sécurités, un relais pour les animations, pour les personnes en difficulté, etc. Il sera aussi, nous l'espérons force de proposition. En espérant que le déconfinement en cours nous permette d'aller à votre rencontre au plus tôt, afin que les échanges et la convivialité redeviennent notre quotidien.

Christophe POTET, Catherine SPECKLIN et Evelyne TANTOT

Les séances du Conseil Municipal filmées en période de restrictions sanitaires

Les séances du conseil municipal sont publiques, et libres d'accès à toute personne, dans la limite des places matériellement disponibles, sans participation ou trouble de l'ordre du conseil. Or, l'épidémie de COVID-19 et toutes les règles associées (notamment les horaires de couvre-feu), n'ont pas permis de rendre toutes les séances accessibles au public jusque-là.

Aussi, dans une logique démocratique, les séances du conseil municipal seront filmées afin d'informer les citoyens des prises de décision, et retransmises pendant un mois sur le site Internet de la commune (www.lentigny.fr), tant que les restrictions sanitaires seront en vigueur.

Organisation de l'équipe municipale

Christophe POTET- Maire

Les adjoints au Maire :
- Catherine SPECKLIN- 1ère Adjointe
- Guy DUPERRAY-MAILLET
- Evelyne TANTOT
- Rodney SALHI
- Ana GONCALVES

Les délégués :
- Chantal GARCIA
- Patrick COLLET
- Catherine PERET

Les conseillers :
- Amélie LEFRANC
- Rémi VERBUCHAIN
- Laëtitia PAIRE
- Étienne BARBIER
- Annie WILLE
- Michaël NICOLLET
- Richard CHARRIER (Lentigny en ActionS)

Retrouvez le détail des fonctions et des commissions sur www.lentigny.fr

AGENDA

- **Tous les samedis, de 9h à 12h : Marché de producteurs et artisans locaux (informations p. 8)**
- **1er juin : Critérium du Dauphiné 2021, de passage à Lentigny**
- **20 et 27 juin : Élections départementales et régionales (informations p. 5)**
- **25 juin, de 16h à 19h : Don du Sang à la Salle des Sports**
- **30 juin, de 15h30 à 16h30 : Balade contée dans le village (informations p. 8)**
- **2 juillet, de 17h30 à 19h : Rencontre autour des mangas à la médiathèque (informations p. 8)**
- **13 juillet : Feu d'artifice et festivités (informations p. 5)**

COVID-19
sous réserve des mesures sanitaires en vigueur

Ateliers périscolaires

Depuis le début de l'année scolaire, des ateliers du soir sont proposés aux élèves de l'école Simone Veil. Des ateliers animés par le personnel communal, pour le plus grand bonheur des enfants.

Christine GIORDANO, une de nos ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), propose aux enfants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, depuis fin septembre, un atelier du soir sur 45 minutes qui mêle deux de ses passions : le chant et le dessin. Les garçons disent préférer le dessin, et les filles le chant, mais en alternant les activités Christine arrive à contenter tout le monde, et tout le monde participe. En choisissant ensemble les chansons pour le karaoké, et en utilisant différents thèmes et techniques pour l'atelier dédié aux arts plastiques, personne n'est mis sur la touche.

Depuis le mois de janvier, à raison d'une heure par semaine, les enfants inscrits aux ateliers du soir à l'école ont pu travailler sur un projet au long court avec Vanille MARIE. L'idée ? Réaliser une fresque géante sur le thème du Printemps, et décorer le hall de l'école pour l'arrivée des beaux jours. Vanille apporte un prototype, leur explique, les aide et les pousse à prendre des initiatives et à suivre leur goût. Elle les rassure quand ils ont l'impression qu'ils n'y arrivent pas ou qu'ils semblent mal faire. Tout le matériel est à la disposition des élèves, en libre accès pour chacun.

D'autres ateliers périscolaires vous seront présentés dans un prochain numéro.

Source photos : Mairie

Chasse aux trésors !

Depuis quelques semaines, une chasse aux trésors à été lancée avec l'aide de nos agents communaux, Yves et Ludovic, qui ont fait la rencontre de 5 poupées russes au Point de Tri près de la Salle des Sports.

Le principe ? À partir d'indices, de fil en aiguille, vous partirez à la recherche de 5 poupées russes cachées dans des lieux clés de la commune. Une fois la cache trouvée, lisez bien les indices pour passer à la suite, enregistrez votre découverte sur le registre, et replacez la cache au même endroit. Pas besoin de télécharger l'application geocaching ou de vous inscrire pour participer, il suffit de regarder les indices sur le site Internet de la commune.

L'objectif ? Balades et découvertes ! C'est un bon prétexte pour sortir, s'aérer en solo, en famille, ou entre amis. Et (re)découvrir notre joli patrimoine.

Plus d'informations sur www.lentigny.fr

Lettre de Mme REIG à notre village

Au revoir mon cher village de Lentigny. Dans ce lieu si bien caché "les Millets" que je quitte pour retrouver "le Faubourg Clermont" de ma jeunesse à Roanne. Il restera de ces 50 années de ma vie à construire avec mon cher époux Ulysse dans ce lieu, tant de souvenirs heureux qui m'envahissent et me comblent de bonheur, aujourd'hui encore. Je laisse à Lentigny ma fille, mes petites filles ainsi que mon neveu.

De nombreux amis aussi ayant pratiqué avant l'heure la Fête des Voisins, puis au GAL en partage de vacances et de voyages inoubliables qui se reconnaitront, et que je ne peux pas tous citer. Merci encore à eux d'avoir donné à ces souvenirs qui marquent ma vie par tant de chaleur et de tendresse.

Stella REIG, le 6 avril 2021

Avis aux randonneurs, et aux usagers des chemins

Le Comité Départemental de la FFRandonnée Loire 42, soucieux de la qualité du balisage des chemins et de leur entretien, a un message pour vous. Que vous randonniez seul, en famille, entre amis, que vous soyez adhérent d'une association ou non, devenez « acteur » pour la conservation des chemins. En sillonnant le territoire, nous pouvons aider les gestionnaires d'espaces en les informant des problèmes existants.

Erreur de balisage, panneau défectueux, problème de pollution, besoin de sécurisation, conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants ? Remplissez le formulaire que vous trouverez sur ssentinelles.sportsdenature.fr, localisez le problème et envoyez. L'application mobile SURICATE est également disponible en téléchargement gratuit sur App Store et Google Play.

Les chemins de randonnées de la commune sont consultables sur www.lentigny.fr, à l'onglet "notre village", "chemins et plans".

Les encouragements de Loire Tourisme pour le fleurissement

Lentigny vient de rentrer dans le palmarès "Fleurir la Loire 2020", et a été récompensée dans la catégorie des communes de 1001 à 5000 habitants.

Embellir, agir sur notre cadre de vie relève d'une ambition collective pour faire rayonner notre département, et y contribuer est une chance. Élus, agents communaux, professionnels du fleurissement et membres du jury, chacun a œuvré pour participer à ce concours et remporter cette distinction. Un bel encouragement pour continuer les actions de fleurissement et d'embellissement de notre village.

Plus d'informations sur loiretourisme.com

De nouveaux emplacements pour les urnes funéraires

Source photo : Mairie

Au cimetière, la création d'un deuxième colombarium dans l'angle sud-ouest, a permis aux lentignois qui le désirent de bénéficier de nouveaux emplacements pour les urnes funéraires.

Les aménagements et les embellissements tels que l'enduit des murs, le fleurissement et la pose de petits cailloux, seront achevés dans les prochaines semaines.

L'école à l'extérieur

Fin mars, un groupe d'élèves, encadré par des membres du personnel communal et quelques élus, a aidé à la confection de matériel scolaire pour recréer en extérieur l'ambiance d'une salle de classe.

Un grand merci et bravo aux artistes, petits comme grands, qui ont participé à la réalisation de nouvelles décorations pour les abords de l'école.

Source photos : Mairie

Vers le zéro phyto

Conçus pour détruire les plantes indésirables et les organismes jugés nuisibles pour la végétation, les produits phytosanitaires sont dangereux :

- pour la santé de l'homme : l'exposition à long terme touche le système immunitaire, neurologique ou reproductif,
- pour la biodiversité : ils suppriment de nombreuses espèces et pas seulement celles ciblées. Transmis par la chaîne alimentaire, ils contaminent la faune,
- pour les milieux : pulvérisés dans l'air, ils s'infiltrent dans le sol et l'eau.

Nous devons donc rapidement repenser nos usages de ce type de produits. En effet, depuis le 1er janvier 2017, il est interdit d'utiliser des pesticides chimiques dans les espaces publics (entretien espaces verts et voirie), et juillet 2022 sonnera la fin de l'exception accordée pour les cimetières et terrains de sport.

Les particuliers sont aussi concernés par la loi : depuis le 1er janvier 2017, la vente de produits phytosanitaires est interdite en libre-service, et depuis le 1er janvier 2019 leur vente et leur utilisation sont strictement interdites.

Beaucoup de communes sont déjà passées au zéro phyto, avec de nombreux avantages à la clé. En effet, éliminer les pesticides permet de préserver la santé des habitants, les nappes phréatiques et l'environnement en général. C'est aussi une exigence légale. Il faudra donc prochainement envisager le cimetière et les terrains de sport comme des espaces paysagers, où la nature a toute sa place.

FOCUS - LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le compte administratif de l'année 2020 et le budget primitif 2021 ont été présentés et votés lors des 2 derniers conseils municipaux. Vous les trouverez détaillés sur le site de la commune. Nous vous présentons ici le budget synthétique de 2021.

Le budget prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. **Il est divisé en 2 sections : Fonctionnement et Investissement**

Il est intéressant de calculer des ratios par habitant (1797 habitants à Lentigny) et de les comparer avec la moyenne des communes de la même taille.

- Dépenses réelles de fonctionnement : 379€/habitant (équivalent aux communes de la même taille)
- Recettes réelles de fonctionnement : 433€/habitant (1/3 de moins que la moyenne)
- Produit des impositions directes : 279€/habitant (équivalent aux communes de la même taille)

Le solde des recettes et dépenses auquel on ajoute les amortissements constitue la CAF brute (Capacité d'Auto Financement) qui doit permettre de rembourser le capital des emprunts

BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2021

Dépenses 681 520€	**Dépenses de Personnel** (l'équivalent de 10 personnes à temps plein) **336 500 €**	**Ressources Fiscales** (Impôts et taxes) **544 385 €**	**Recettes 793 271€**
	Charges générales (eau, électricité, maintenances...) **235 250 €**		
	Charges financières (intérêts des emprunts) **41 130 €**	**Dotations, compensations de l'Etat** **180 332 €**	
	Charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions, CCAS...) **57 080 €**		
	Autres charges **11 650 €**	**Produits** des services, excep et gestion courante **53 554 €**	
Capacité d'Autofinancement (CAF) 111 751€	Autofinancement brut **99 141 €**		
	Amortissement **12 610 €**	Travaux en régie 15 000 €	

remboursement capital emprunts	**99 028 €**

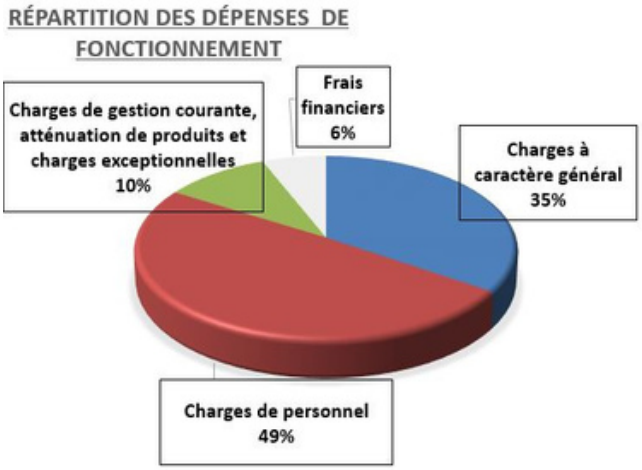

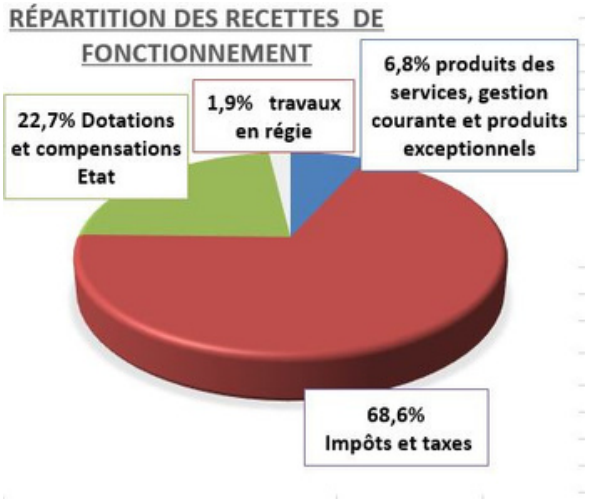

Les **impôts et taxes** représentent la plus grande part des recettes. À noter : le changement de financement des collectivités entré en vigueur au 1er janvier 2021; les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation sur les résidences principales. Pour compenser, leur est transférée la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le Conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux de la fiscalité :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : taux communal 13,40% + taux départemental 15,30%, soit un nouveau taux communal de référence de 28,70%
- Taxe foncière sur le non bâti de 30,64%

Retrouvez les documents du budget sur www.lentigny.fr, à la page Comptes-rendus des conseils

FOCUS - LE BUDGET DE LA COMMUNE

INVESTISSEMENTS

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT PREVUES	
Suite et fin des projets initiés en 2020 :	
Extension assainissement impasse des Dalhias	**10 392 €**
Tracteur tondeuse	**20 000 €**
Relevage concessions cimetière	**10 000 €**
Réfection du restaurant scolaire et étude thermique	**53 980 €**
Chenaux hangar et chemin des Galinettes	**9 746 €**
Total	**104 118 €**
Principaux projets 2021 :	
Acquisition de matériel: ordinateurs portables, tables, armoire, rideaux, vidéoprojecteur, plastifieuse, défibrillateurs, guirlandes, perçeuse, marteau perfo, kits outillages...	**10 000 €**
Cheminement piétons rue des Cyprès et borne électrique marché	**10 800 €**
Part investissement maintenance écl. Public SIEL	**818 €**
Aménagement jardins des pélerins et rond point école / appenti escaliers église	**5 550 €**
Borne électrique vers SAR	**5 000 €**
Adressage	**1 000 €**
Jeux pour enfants et adolescents	**33 000 €**
Reversement Taxe d'aménagement	**5 450 €**
Total	**71 618 €**

En 2020, la commune a dépensé 233 000€ en opérations d'équipements :

- 168 000€ pour la rue des capucines,
- 5 000€ de solde des travaux du centre bourg
- 9 000€ pour le colombarium,
- 12 000€ pour la réfection du terrain de foot en gore,
- 9 000€ pour la façade de la salle des fêtes et sa conformité électrique,
- 4 000€ pour la salle des sports,
- 5 000€ pour l'école, dont un visiophone,
- 8 00€ de matériels divers (tronçonneuse, souffleur, matériel informatique, frigos, congélateur, tables)
- 3 000€ pour le chemin des galinettes (bornage)
- 10 000€ de travaux divers

Lors des mandats précédents, la commune a engagé de gros travaux qui étaient nécessaires au bon fonctionnement des services : école, services publics et salle des sports. Elle a pour cela dû contracter des emprunts importants.

Nos capacités financières ne pouvant supporter de nouveaux emprunts, nous pourrons financer de nouveaux investissements uniquement par l'autofinancement et des subventions. Ils seront donc nécessairement plus modestes.

Festivités du 13 juillet

Annulées en 2020, nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront cette année de nous retrouver pour les festivités du 13 juillet.

Organisée par le Comité de Jumelage et soutenue par la commune, cette soirée nous réservera de nombreux plaisirs : de quoi réjouir nos papilles (hot dog, frites), repas le soir avec réservation préalable à la Mairie (paëlla, fromage blanc et tarte), des structures de jeux gonflables pour les enfants, un feux d'artifice offert par la municipalité, un concert gratuit le soir... tout pour nous redonner le sourire !

Alors, venez partager ce moment de convivialité avec nous !

Pour la réservation du repas, rendez-vous à la Mairie, envoyez un mail à mairie@lentigny.fr ou appelez le 04 77 63 13 60.

Élections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Pour les opérations de vote, un protocole sanitaire va être adopté pour garantir la sécurité sanitaire de tous.

Les procurations sont facilitées ; 3 possibilités pour ça:

- Utiliser le téléservice, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne,,
- Imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat,
- Remplir à la main le formulaire disponible à la gendarmerie ou au commissariat, et présenter en personne un justificatif d'identité.

Pour plus d'informations : www.demarches.interieur.gouv.fr

À Lentigny, en raison des conditions sanitaires et du double scrutin, le bureau de vote sera exceptionnellement déplacé à la Salle des Fêtes.

Retrouvez les documents du budget sur www.lentigny.fr, à la page Comptes-rendus des conseils

AU HIBOU DIPLÔMÉ : PLUSIEURS VIES DANS UNE VIE, C'EST "CHOUETTE" !

Christel GARCIA, libraire de notre village, à l'enseigne du Hibou diplômé, en est persuadée.
Au crépuscule d'une carrière de juriste qui ne lui apportait plus ce qu'elle en attendait, elle s'est souvenue de son rêve de petite fille : le monde des livres… elle a donc décidé de le réaliser, de changer complètement de voie, en se fixant comme objectif de devenir libraire.

Source photo : Mairie

Après un bilan de compétences qui l'a confortée dans son projet, elle a cherché l'endroit où poser ses valises : pas en ville c'était sûr… elle voulait s'installer en « semi-ruralité ». Le jour où elle a poussé la porte de l'ancienne pharmacie lentignoise, elle a dit : « c'est là ».

A suivi ensuite une formation accélérée à l'INFL (Institut National de Formation à la Librairie) à PARIS, une étude de marché, et elle a ouvert sa librairie, moins d'un an après, le 2 décembre 2015.

Depuis 6 ans, aucun regret ! Et peu importe ce que ça aurait pu donner « De toute façon, il fallait essayer, il ne faut pas avoir de regrets ».
Pour elle, sa librairie c'est bien plus qu'un simple lieu de vente de livres. Son métier, c'est écouter les envies et les attentes des lecteurs, apprendre à les connaître, les conseiller sur leurs humeurs du moment.
« Quand quelqu'un nous achète un livre, il nous dévoile forcément un peu de son intimité ». On comprend ainsi que des relations assez fortes peuvent se créer.
En plus de l'accueil de ses clients, dans ce lieu où ils disent se sentir bien et en confiance, de nombreux projets et envies continuent d'enthousiasmer Christel GARCIA : poursuivre son travail avec les écoles, collèges et lycées, avec les médiathèques ; faire du premier étage de sa librairie un lieu de rencontres et d'échanges au travers d'ateliers de lecture. La création d'un site internet est également à l'étude. De quoi bien remplir sa deuxième vie !

Au Hibou Diplômé - 102 rue des Orchidées
04 77 64 62 14

CHEMINÉES CHAUX : UNE HISTOIRE D'AMIS, ET DE FAMILLE

C'est une longue histoire d'amitié qui a un peu chamboulé les projets professionnels de Martine et Olivier GALLAND, spécialistes de la filière bois-énergie. Il y a quelques mois, le propriétaire des Cheminées Chaux leur suggère de racheter l'entreprise familiale. Après 25 ans de collaboration, le couple se voit proposer un nouveau challenge. Une confiance réciproque très forte scellant les liens des 2 entreprises, ils acceptent tout naturellement.
Les voilà donc installés depuis janvier dernier « de l'autre coté du fleuve », après un passage de relai express avec l'ancien propriétaire des lieux. Leur siège restera en effet à Commelle, car ce sont d'autres clients qui viennent chercher expérience et conseil.
Cette répartition leur a très rapidement permis de constater à quel point la Loire est une barrière délimitant les espaces naturels, mais également économiques.

Source photo : Mairie

Une équipe de 4 personnes, animée par Martine GALLAND, propose la vente et l'installation d' une large gamme de chaudières, poêles et cheminées, pour chauffer à base de bûches, granulés, gaz, ou mixte.

Dans leur showroom, ils décrivent la passion pour leur travail, leurs exigences, leur vision de l'entreprise artisanale, leur envie de transmettre et de partager.
Pour aller au-delà de la vente, ils animent régulièrement des stages de formation pour les installateurs (plombiers par exemple), et ainsi s'assurer de la durabilité des équipements mis en place.
Et ce n'est pas nouveau : le bois est une histoire de famille, M GALLAND grand-père était propriétaire d'une scierie à La Pacaudière, et leur fille est diplômée en génie civil, option bois !
Personne n'est parfait, ce ne sont pas des Lentignois, mais presque ! Depuis quelques années ils résident à Ouches, tout prêt de notre commune, dans une maison aux vastes espaces. Dans leurs chambres d'hôtes, il est possible d'y faire une halte pour partager avec eux leur autre passion : les chevaux.

Cheminées Chaux - 55 Allée Artisanale
04 77 63 36 52

Fin du projet musique "atelier de création de chansons" pour les élèves de l'école Simone Veil

Lundi 3 mai, le projet musical, commencé en novembre 2020 sous l'égide de Roannais Agglomération et des Médiathèques de Lentigny et de Commelle-Vernay, a été bouclé en beauté. Tout au long de 7 séances, les classes de CM1 et de CM2 ont écrit et participé à la composition d'une chanson chacun, avec le musicien Laurent MONTAGNE. Deux classes de l'école de Commelle et le centre social de la Grange Aventure ont bénéficié du même projet pour aboutir à la réalisation d'un CD de 5 titres chantés par les enfants. Malheureusement, la crise sanitaire a rendu impossible le point culminant du projet, à savoir un concert collectif en public début février !

Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes :

- découverte de styles musicaux, des règles de bases du travail musical
- choix d'un thème de départ et d'une mélodie de base
  écriture d'un texte avec toutes les contraintes associées : nombre de pieds, rythme des phrases, vocabulaire, qualité du texte, etc.
- travail avec le musicien pour obtenir le meilleur rythme
- enregistrement audio de la chanson finale

Source photo : École Simone Veil

Laurent MONTAGNE est venu clôturer dans la bonne humeur ce magnifique projet, en faisant chanter une dernière fois les classes, en leur proposant un petit concert en plein air, puis en distribuant un CD souvenir aux enfants. Des versions numériques seront également proposées. Des petits artistes en herbe sont nés !

Source photo : Mairie

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

" À tous les déportés, victimes des génocides ou de la répression, nous rendons aujourd'hui un hommage solennel, et nous saluons respectueusement leur mémoire. "

Le dimanche 25 avril 2021 était dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre Mondiale. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Un texte, rédigé conjointement par La Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis, et l'Union Nationale des Associations de Déportés Internés de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDIR), a été lu par quelques enfants du village sur le parvis de l'École Simone Veil, en commémoration restreinte compte-tenu du contexte sanitaire.

Journée du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie

À l'occasion de la Journée nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie, une cérémonie s'est tenue le 19 mars 2021 en comité très restreint, compte-tenu des mesures sanitaires toujours en place. Christophe POTET, accompagné de quelques élus et représentants de la FNACA, ont déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts, et honoré les 30 000 soldats français morts et disparus pendant la guerre d'Algérie.

Premier Mai

Une partie de l''équipe municipale est allée à la rencontre des aînés de la commune le 1er mai (+ de 80 ans ayant reçu le colis de Noël) pour leur apporter un brin de muguet en geste de soutien et de solidarité. Une belle façon d'offrir quelques sourires (derrière les masques) et un peu de bonheur en cette période sanitaire si compliquée.

Inscriptions au registre communal de solidarité

Vous vous sentez vulnérable de part votre âge, votre santé défaillante, votre handicap, votre isolement... Alors, vous pouvez vous inscrire sur le "registre de solidarité locale". Ce registre a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune afin de les prévenir des conséquences d'évènements exceptionnels tels que la canicule, les épisodes de grands froids, un problème sanitaire national (COVID-19), etc.

Il est nominatif et confidentiel, et contient notamment les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence. Ainsi, il permet à la Mairie d'adresser un message de prévention, de porter assistance et secours à toute personne inscrite. Il peut également être communiqué au Préfet sur sa demande en cas de situation d'urgence.

Pour vous inscrire, contactez le 04 77 63 13 60
ou envoyez un mail à mairie@lentigny.fr

Marché de producteurs et artisans locaux

Le marché de producteurs et artisans locaux a fait un bon démarrage. De l'avis de clients interrogés, "ce marché convivial et familial permet non seulement de trouver des produits locaux et de saison, mais également de discuter avec les gens qu'on n'a plus l'habitude de voir".

Pour le moment, on y trouve des légumes, du fromage et des yaourts de brebis de la Ferme des Millets, des saucisses de cabri et du fromage de vache et chèvre de la Ferme de Virginie, du pain et des brioches des Gourmandises Lentignoises, des poulets et des œufs de la Ferme Cocotte & Co, et de la viande de porc de La Ferme aux Saveurs des Champs.

Source photos : Mairie

D'autres producteurs et artisans, comme le GAEC de Fragny (viande de bœuf), le Rucher Antoline (produits de la ruche) et L'Emporte Crêpe (crêpes sucrées et salées) sont attendus dans les semaines et mois à venir. Les associations du village pourront également, si elles le souhaitent, tenir un stand ponctuellement sur demande.

Rendez-vous tous les samedis, de 9h à 12h, rue des Orchidées, tout près de HelloVan, Pizza Marco, Le Jardin des Saveurs, Au Hibou Diplômé, et Auberge de l'Orchidée.

Rendez-vous proposés par la Médiathèque

Dans le cadre de " la fête du livre jeunesse en pays Roannais " qui se déroulera du 28 juin au 3 juillet (avec un temps fort à Roanne le samedi 3 juillet), organisée par l'association "Lire et faire lire", la Ligue de l'Enseignement, et l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiale), votre médiathèque vous propose :

- le mercredi 30 juin, à 15h30 et pour une durée d'1 heure : une balade contée parents/grands-parents/enfants dans le village,
- le vendredi 2 juillet à partir de 17h30 et jusqu'à 19h (les horaires pourront être légèrement modifiés si fin du couvre feu) : une rencontre ados et autre amateurs avec un lettreur et créateur de mangas à la médiathèque.

"Lire et faire lire" est une association créée par l'écrivain Alexandre JARDIN, dont le but est le développement du plaisir de la lecture et du lien intergénérationnel vers les enfants qui fréquentent les écoles primaires, mais aussi les crèches, les bibliothèques.

Des lecteurs bénévoles, tous âgés de 50 ans (au moins !), vont lire et partager des histoires avec des petits groupes d'enfants.

Plus d'informations vous seront données en temps voulu; pensez déjà à réserver du temps pour ces moments de partage auprès de la médiathèque.

152.80€, c'est le montant collecté sur le marché, samedi 17 avril par le CCAS.
Un pot de miel du rucher communal a été remis à chaque donateur.

Mise en place d'une collecte de bouchons à la Mairie

L'association "Les P'tits Bouchons du Roannais " est née d'une envie des bénévoles fondateurs de venir en aide aux enfants, de 0 à 18 ans, hospitalisés dans les services de santé du roannais, de soutenir leur famille et de répondre aux demandes et besoins du personnel médical des services de pédiatrie du Centre Hospitalier.

Les bouchons récoltés par l'association sont revendus 270 euros la tonne, pour être recyclés par une entreprise de Roanne et donner lieu à de nouveaux objets plastiques et financer leurs actions pour les enfants hospitalisés sur le Roannais. Un point de collecte de bouchons plastiques est en place à la Mairie de Lentigny depuis quelques jours.

Informations et adhésions à l'association :
07 69 64 24 96
lespetitsbouchonsduroannais@gmail.com

Mairie de Lentigny : ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, et le samedi de 8h30 à 12h (fermeture hebdomadaire le mercredi).
Contact : 04 77 63 13 60 et mairie@lentigny.fr

Document rédigé et mis en page par la commission Communication et Numérique. **Contact : petitlentignois@gmail.com**
Directeur de la publication : C. POTET - Adjoint à la communication : R. SALHI
Imprimé avec du matériel RISO et sur papier écolabellisé qui assure une gestion forestière respectueuse de l'environnement
Flash info tiré à 850 exemplaires, **consultable en ligne sur www.lentigny.fr**